

Gîte d'étape du pont-canal

Règlement intérieur

Le gîte d'étape est un hébergement collectif destiné à tout type de clientèle, familles, groupes, individuels. Il est ici rappelé que la prestation consiste en la réservation d'un couchage par personne, avec les équipements et linges qui s'y rapportent, mais non d'une chambre dans sa totalité. Toute réservation sera examinée de manière à réunir les membres d'une famille ou d'un groupe dans la même chambre ou le même étage en fonction des disponibilités. Ce ne sera donc pas une obligation de la part du loueur.

Ouverture :

Tous les jours

Capacité d'accueil :

Le gîte comprend 15 couchages répartis comme suit

RDC : 1 chambre double avec accès PMR (donc réservée en priorité aux personnes à mobilité réduite)

1^{er} étage : 2 chambres de 3 couchages chacune

2^{ème} étage : 1 chambre 3 couchages et 1 chambre 4 couchages

Arrivée et accueil

Haute saison : entre 16h30 et 19h (juillet-août)

Moyenne et basse saison : entre 16h30 et 18h (septembre à juin)

Coordonnées : gîte-de-briare@orange.fr Téléphone : 06.07.03.48.09

Départ

La libération des chambres se fera chaque matin avant 10h.

Appels d'urgence

En dehors des heures d'accueil, la commune de Briare est joignable au 02 38 31 20 08 (8h30-12h et 13h30-17h du lundi au vendredi) ou au 02 38 31 27 39 de 10h-12h et 14h-18h (du mercredi au dimanche).

Astreinte en dehors de ces horaires : 06.78.59.57.98

Tarifs

Le tarif est fixé par délibération du conseil municipal, au prix de 24€ la nuitée. A ce tarif s'ajoute une taxe de séjour selon réglementation en vigueur et délibération du conseil communautaire de la communauté de communes « Berry-Loire-Puisaye ».

Le tarif comprend la réservation d'un lit avec son linge, couverture, oreiller et serviette de toilette, la mise à disposition d'un chevet avec lampe, l'accès à des sanitaires et une salle d'eau, l'accès à un office et ses équipements, une salle à manger, un salon et ses équipements.

Réservation et paiement

Celle-ci est obligatoire et se fait en ligne via le site internet de la commune de Briare ou le site des « Gîtes de France ». Cette réservation entraîne le règlement de la prestation en ligne.

Il est conseillé de réserver au plus tard avant midi pour le soir même pour une meilleure prise en compte de la répartition des personnes d'une même famille. La réservation devient impossible à partir de 18h pour le soir même.

Annulation

Les annulations seront valables jusqu'à 8 jours ouvrés avant la date réservée et donneront lieu à remboursement de la totalité du montant de la location sur demande. Le remboursement se fera par un virement et nécessitera donc l'envoi de votre RIB auprès de la commune de Briare.

Etat des lieux

Le personnel en charge de l'entretien du bâtiment procède à l'état des lieux chaque matin à 10h, et s'assure qu'aucune dégradation n'a eu lieu pendant le séjour, ni aucun vol. Les résidents s'engagent à rembourser tout vol ou toute dégradation survenus dans les espaces communs et dans les chambres pendant la durée de leur séjour.

Il est demandé aux résidents quittant le gîte de déposer leur linge dans les bacs prévus au sous-sol du bâtiment avant leur départ. Les locaux devront être rangés et dans l'état observé à leur arrivée :

- Couverture pliée sur le lit
- Vaisselle lavée ou placée dans le lave-vaisselle
- Mobilier non déplacé
- Mobilier extérieur rangé dans le garage

Dans le cas où un résident a réservé pour plusieurs nuits, il lui est demandé de :

- Ne pas défaire le linge de lit
- Conserver sa serviette de toilette sur son lit
- Déposer ses affaires personnelles sur les étagères prévues à cet effet ou sur la table de chevet qui lui est attribuée
- Ne rien laisser au sol afin de permettre le lavage de celui-ci

Dispositif incendie

Le gîte respecte les normes incendie de l'habitat. En cas d'alarme incendie activée, il est demandé de :

- Quitter les locaux par les escaliers en fermant fenêtres et portes
- Se rendre sur les terrasses extérieures et prévenir les services de pompiers du Loiret (18)

Divers

- Les animaux sont interdits à l'intérieur des locaux
- Il est interdit de fumer dans tous les espaces du gîte autres que les extérieurs
- Il est impérativement demandé de respecter le silence et la tranquillité des résidents d'une manière générale, de ne pas écouter de musique après 22h, de ne pas organiser de soirée dansante, de ne pas occuper bruyamment les espaces extérieurs
- Dans le cas d'une arrivée tardive (au-delà des horaires d'accueil), le code d'entrée du gîte et de la chambre seront envoyés par sms au résident par l'agent d'accueil.
- Les enfants sont sous l'entière responsabilité de leur parent.

- Toute réclamation devra être adressée par mail au secrétariat général de la mairie de Briare : mairie-de-briare@wanadoo.fr.
- Les affaires personnelles restent sous la responsabilité des propriétaires. La commune de BRIARE ne pourra pas être tenue responsable de vol ou détérioration.

La confirmation de la réservation et son paiement entraînent automatiquement l'obligation de respect de ce règlement intérieur. Le non-respect de ce règlement entrainera une exclusion du gîte quelle que soit l'heure, sans remboursement possible de la location.

Le présent règlement a été validé par le Conseil Municipal en date du 8 Juillet 2019